



PRÉFET DE L'AVEYRON

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Installation classée pour la protection de l'Environnement soumise à enregistrement

Commune de SALMIECH

Une consultation publique est organisée sur la commune de SALMIECH sur la demande d'enregistrement présentée par le GAEC DE PEYRALBE pour l'exploitation d'un élevage de 210 vaches laitières situé sur le territoire de la commune de SALMIECH, activité répertoriée sous les rubriques 2101-2b et 1530-3 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette consultation se déroulera du **14 mai 2018 au 9 juin 2018** à la mairie de SALMIECH où le dossier d'enregistrement et le registre de consultation publique seront mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Le dossier d'enregistrement est également consultable sur le site internet de la préfecture de l'Aveyron www.aveyron.gouv.fr à la rubrique publications – consultation du public.

Durant la période comprise entre le 14 mai 2018 et le 9 juin 2018, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser à la préfète par lettre (préfecture de l'Aveyron – -DCPPAT - BEDD – CS 73114 – 12031 RODEZ CEDEX 9) ou par voie électronique à l'adresse réservée pref-icpe@aveyron.gouv.fr.

Le présent avis sera affiché **quinze jours au moins** avant l'ouverture de la consultation et pendant toute la durée de celle-ci, soit jusqu'au 9 juin 2018 inclus, dans les mairies de SALMIECH, ARVIEU, COMPS LA GRANDVILLE et sur le site internet des services de l'État (www.aveyron.gouv.fr) .

L'exploitant devra également afficher l'avis au public sur les lieux d'implantation de son projet.

A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir sera une décision d'enregistrement, assortie le cas échéant de prescriptions particulières, ou un refus.

Pour la préfète et par délégation
La secrétaire générale

Michèle LUGRAND